

VEILLE SECTORIELLE

Benelux

Une publication du SER de La Haye et du SE de Bruxelles
Mars-Avril 2026

Le chiffre du mois

LE CHIFFRE À RETENIR

± 65 millions de barils

Taille des réserves stratégiques pétrolières des pays du Bénélux.

Sources : [BE](#) [NE](#) [LUX](#)

Région du Benelux

- Energie

Belgique

- Mobilité électrique : le cap des 500 000 véhicules électriques franchi
- La Belgique lance un programme national de la recherche sur l'hydrogène naturel
- L'entreprise John Cockerill dépasse le cap de 2 Md€ de commandes en 2025
- Le troisième sommet de l'industrie européenne s'est tenu à Anvers

Luxembourg

- Les ministres Serges Wilmes et Lex Delles ont présenté le plan social pour le climat
- Lancement de la consultation publique sur le Plan national de la restauration de la nature

- Lancement de la première « Stratégie Industrie de défense » axée sur l'innovation
- ArcelorMittal Luxembourg : un compromis entre restructuration et investissement industriel

Pays-Bas

- Partenariat stratégique entre Meta et Nebius Group
- L'industrie néerlandaise des puces en pleine effervescence
- Puces photoniques : les Pays-Bas lancent la construction d'une usine stratégique à Eindhoven
- Une usine pilote de batteries propulse le secteur des nouvelles énergies
- L'industrie des carburants alternatifs s'accélère entre la levée de fonds de RIFT et la fusion Battolyser-VDL
- HES international : de la manutention de charbon au stockage de CO₂
- TenneT et Heijmans : la préfabrication pour gagner du temps dans l'expansion du réseau électrique
- Feu vert pour la conduite autonome supervisée de Tesla aux Pays-Bas

Région du Benelux

Energie

Pays-Bas

Suite à la crise énergétique en cours au moyen orient, le gouvernement néerlandais a [annoncé](#) le lundi 20 avril 2026, un plan de mesures compensatoires visant à atténuer la hausse des prix de l'énergie. Ce paquet de mesures, d'un montant total de 627 M€ de dépenses supplémentaires pour 2026, s'accompagne de 340 M€ de réductions d'impositions. Le gouvernement minoritaire devait toutefois s'assurer du soutien d'une majorité parlementaire pour sa mise en œuvre. Le paquet n'inclut pas de limitation de prix de carburants ni d'une baisse d'accise sur le carburant. Le gouvernement opte pour des mesures alternatives quant au transport routier comme une augmentation de l'indemnité kilométrique pour les frais de transport domicile-travail des employés, ainsi qu'une réduction d'imposition routière pour les véhicules utilitaires professionnels, les camionnettes et les poids lourds. Afin de soutenir les ménages à faibles revenus, le plan prévoit des mesures qui les aident pour l'isolation des maisons, l'achat des véhicules électriques et les factures énergétiques. Le plan comporte également des dispositifs pour encourager l'investissement durable

par les entreprises, ainsi que pour soutenir les secteurs de la pêche et de l'agroalimentaire.

La Chambre basse du Parlement a examiné ce plan à l'occasion d'un débat sur la hausse des prix due à la situation au Moyen-Orient le mercredi 22 avril 2026. Lors de ce débat, la coalition minoritaire, composée des partis D66, VVD et CDA, a pu trouver un accord pour son paquet de mesures compensatoires avec des parti politiques non-gouvernants avec l'adoption de 16 motions parlementaire pour modifier le plan gouvernemental. On trouve notamment parmi les nouvelles mesures proposées un dispositif d'assurance pour les navires néerlandais bloqués dans le golfe Persique et la mise en place pour les 3 mois de l'été 2026 d'un pass mensuel à 49 € qui permettrait de voyager de manière illimitée dans les transports publics en dehors les heures de pointe.

Après avoir atteint un taux historiquement bas à 4,5 % début avril 2026, les réserves de gaz sont actuellement autour de 9,6 %.

Le gouvernement néerlandais [prépare](#) actuellement la mise sur le marché de 5,4 M de barils de pétrole, soit 20 % des réserves stratégiques, comme précédemment annoncé et convenu dans le cadre de la libération des stocks de l'Agence Internationale de l'Energie. La délivrance des premières tranches sont prévues pour fin avril, mai et début juin. De plus, le gouvernement néerlandais a activé la première phase de son plan de crise pétrolière, qui vise l'élaboration de potentielles mesures d'austérité sectorielles en préparation d'une éventuelle détérioration de la situation.

Belgique

Face à la hausse des prix de l'énergie, le conseil des ministres restreint est parvenu le 21 avril à [un accord](#) sur une série de mesures de soutien. Le gouvernement fédéral belge a annoncé la mobilisation d'une enveloppe de 80 M€ entre mai et juillet 2026. Ces aides consisteront majoritairement en une incitation fiscale pour les employeurs dans la prise en charge des frais de déplacement domicile-travail. Un second volet se concentre sur l'aide aux ménages les plus vulnérables pour les factures de chauffages, en mettant 15 M€ supplémentaires dans le fonds social mazout et fonds gaz et électricité. L'augmentation des accises sur ces produits sera [reportée](#) au 1er août. Elle aurait dû déjà entrer en vigueur, mais est jusqu'ici restée bloquée au parlement.

L'accord prévoit également des mesures de soutien plus ciblées à destination des indépendants et des agriculteurs.

L'État belge et le groupe ENGIE ont [entamé](#) des négociations exclusives pour l'acquisition des activités nucléaires d'ENGIE. Dans un communiqué commun en date du 30 avril, les partis ont annoncé le lancement de négociation dans la perspective de la potentielle acquisition par l'Etat belge de l'ensemble du parc nucléaire.

Actuellement, la Belgique compte deux réacteurs encore opérationnels (Doel 4 et Tihange 3, prolongés jusqu'en 2035 dans le cadre de l'accord Phoenix), les 5 autres ayant été progressivement mis à l'arrêt. Le gouvernement belge procède à un examen des activités nucléaires d'Engie en vue de conclure les négociations d'ici le 1^{er} octobre 2026. Dans l'intervalle, les activités de démantèlement et de déclassement sont suspendues.

Le gouvernement souhaite également [accélérer](#) le développement de l'énergie éolienne offshore en mer du Nord. La priorité immédiate est donnée à la relance de l'appel d'offres pour la première parcelle offshore de la zone Princesse Elisabeth (PEZ 1), tandis que la préparation de la phase suivante (PEZ 2) se poursuit en parallèle.

Luxembourg

Concernant les impacts de la crise énergétique en cours au moyen orient, une réunion tripartite exceptionnelle entre le gouvernement, le patronat et les syndicats [est prévue](#) entre fin mai et début juin pour décider des mesures à mettre en œuvre. Cette concertation vise à répondre à la hausse des prix des produits pétroliers, qui pénalise les résidents et les entreprises luxembourgeoises. Alors que la Belgique et les Pays-Bas ont déjà activé des boucliers tarifaires, le Luxembourg n'a pas encore adopté de mesures concrètes, préférant se concentrer pour l'instant sur l'application de la nouvelle tranche indiciaire de juin. L'issue de ces discussions reste très incertaine mais le Premier ministre Luc Frieden a toutefois promis que des mesures seraient bientôt mises en place pour soulager les acteurs économiques souffrant des coûts de l'énergie. En dehors de l'indexation, aucune mesure d'urgence sur les prix n'est donc garantie à ce stade.

Le Luxembourg, dans le cadre de l'action coordonnée de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) [a annoncé](#) la libération de 8 385 tonnes de pétroles, en signe de solidarité avec les autres États membres. Cette quantité, prélevée sur les réserves stratégiques du Grand-Duché, intervient alors qu'aucun problème d'approvisionnement n'a été constaté à ce jour sur le territoire national.

Le 23 avril 2026, l'agence du climat du Luxembourg Klima-Agence [a publié](#) la nouvelle version de son rapport annuel, document de référence qui détaille l'ensemble de ses activités et projets en faveur de la transition énergétique au Luxembourg. Ce rapport met en avant les perspectives et les solutions concrètes proposées aux citoyens pour accroître la résilience du territoire. Klima-Agence y dresse le bilan de l'année 2025, marquée par le raccordement de 32 000 installations photovoltaïque fin 2025. Le document souligne également le déploiement de la mobilité électrique, des pompes à chaleur et des projets de rénovation énergétique soutenus par le programme Klimabonus. De plus, la structure présente son nouveau

simulateur solaire en ligne [destiné](#) à évaluer le potentiel d'autoconsommation des logements. Enfin, pour renforcer cet accompagnement, une série de séances d'information sera organisée à travers le pays entre juin et juillet 2026.

Belgique

Mobilité électrique : le cap des 500 000 véhicules électriques franchi

La fédération belge de la mobilité zéro émission, EV Belgium, [a annoncé](#) l'immatriculation de la 500 000^{ième} voiture particulière entièrement électrique le 5 mai 2026, soit un parc multiplié par cinq en trois ans. Cette accélération repose sur une offre élargie, des coûts d'usage favorables et un réseau de 120 000 bornes de recharges. Au-delà des réglementations sur les flottes d'entreprises, la volatilité des prix des carburants fossiles a durablement modifié la perception des consommateurs. L'émergence d'un marché de l'occasion issu des retours de leasing devrait encore accentuer cette dynamique. Le secteur prévoit désormais de dépasser les 600 000 véhicules d'ici fin 2026.

La Belgique lance un programme national de recherche sur l'hydrogène naturel

Le Service géologique de Belgique, faisant partie de l'institut des Sciences naturelles de Belgique, et le [BELSPO ont initié](#) un programme de recherche pour identifier des gisements d'hydrogène naturel dans son sous-sol. Ce projet, doté d'un budget 3,5 M€ financé par les recettes du système européen de quotas carbone (ETS), ciblera plusieurs zones géologiques stratégiques sur l'ensemble du territoire. L'objectif de ce programme est d'évaluer la présence de volumes exploitables pour soutenir l'industrie, le transport lourd et le stockage d'énergie. En explorant cette ressource propre et bas carbone, le pays vise à renforcer son autonomie énergétique et à réduire sa dépendance aux importations coûteuses. Cette initiative place ainsi la Belgique comme l'un des premiers pays européens à lancer une exploration structurée sur l'hydrogène naturel.

L'entreprise John Cockerill dépasse le cap de 2 Md€ de commandes en 2025

Le groupe liégeois, actif dans les secteurs de l'industrie, de la défense et de l'énergie, John Cockerill [enregistre](#) des chiffres en hausse par rapport à 2024. La valeur des commandes est en effet passée de 1,7

Md€ en 2024 à plus de 2 Md€ en 2025. L'entreprise qui emploie 8 200 personnes dont 1 600 en Belgique a établi un chiffre d'affaires de 1,6 Md€ en 2025, grâce à la solidité de son modèle industriel et sa pertinence stratégique. Malgré les tensions géostratégiques auxquelles elle fait face, l'entreprise ambitionne de passer à un chiffre d'affaires supérieur à 2 Md€ et atteindre 3 Md€ de commandes dès 2026. C'est le secteur de la défense qui se démarque dans ses activités puisqu'il représente plus de 50 % des commandes. John Cockerill a en effet remporté un marché de 7000 camions logistiques pour l'Armée de terre française.

Le troisième sommet de l'industrie européenne s'est tenu à Anvers

La troisième Sommet de l'industrie européenne [s'est tenu](#) le 11 février 2026 à la Bourse d'Anvers. Plus de 600 dirigeants d'entreprise y [ont participé](#) aux côtés de la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, de plusieurs chefs d'État et de gouvernement, ainsi que de responsables européens. Ce sommet visait à alerter sur le recul de la compétitivité de l'industrie européenne face à ses concurrents chinois et américains. Parmi les causes identifiées figurent le prix du gaz, plus élevé qu'ailleurs, une réglementation européenne perçue comme un frein majeur à l'investissement, ainsi que des leviers politiques encore sous-exploités, alors même qu'ils pourraient soutenir la demande en faveur des industries européennes. La déclaration d'Anvers formule ainsi trois demandes principales : réduire le coût de l'énergie et du CO₂ en Europe, mettre en place des mécanismes de défense commerciale plus rapides et plus efficaces contre la concurrence déloyale et les surcapacités industrielles, et encourager le « *Made in Europe* ».

Luxembourg

Les ministres Serge Wilmes et Lex Delles ont présenté le plan social pour le climat

Les ministres Serge Wilmes et Lex Delles [ont présenté](#) le Plan social pour le climat, une stratégie composée de 45 mesures visant une transition énergétique et solidaire. Ce plan cible prioritairement la protection du pouvoir d'achat des ménages vulnérables et des micro-entreprises face aux coûts de la décarbonation. Pour le gouvernement luxembourgeois, la mesure centrale est la compensation sociale de la taxe CO₂ via un crédit d'impôt spécifique. Le dispositif introduit également des solutions de mobilité durable, comme le « leasing social » pour véhicules électriques et des aides pour l'installation de bornes de charge. Enfin,

l'accès aux rénovations énergétiques sera facilité par la revalorisation des aides au logement « Klimabonus », l'instauration d'un guichet social unique et la mise en place de mécanismes de préfinancement. Ce processus élaboré de manière intersectorielle, sera suivi annuellement pour garantir une application transparente et équitable des mesures.

Lancement de la consultation publique sur le Plan national de la restauration de la nature

Le ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité [a lancé](#) une consultation publique relative au projet de Plan nationale de restauration de la nature (PNR). Ce plan s'inscrit dans la mise en œuvre du règlement européen visant à restaurer les écosystèmes dégradés d'ici 2030 et 2050. Il propose des actions concrètes adaptées au contexte luxembourgeois, telles que la renaturation de cours d'eau ou la restauration forestière. Cette consultation, ouverte du 25 mars au 5 mai 2026, inclut une enquête en ligne ainsi que des ateliers thématiques régionaux. L'objectif est d'intégrer les contributions des citoyens, des communes et des acteurs socio-économiques pour affiner les priorités nationales.

Lancement de la première « Stratégie Industrie de défense » axée sur l'innovation

Le 26 mars 2026, les ministres Yuriko Backes et Lex Delles [ont dévoilé](#) la première « Stratégie Industrie de défense » du Luxembourg. Ce cadre de référence vise à soutenir le développement d'activités technologiques liées à la défense. Le pays mise sur l'innovation et l'intégration des entreprises et des instituts de recherche nationaux dans les chaînes de valeur européennes et de l'OTAN. Les domaines prioritaires identifiés incluent la cybersécurité, l'intelligence artificielle, la robotique et les technologies spatiales. Pour accompagner cette ambition, un « Fonds d'innovation défense » ainsi qu'un cadre législatif supervisée par un comité interministériel ont été instaurés. Cette stratégie ambitionne de renforcer l'autonomie stratégique du pays tout en générant des retours économiques et sociétaux sur les dépenses militaires croissantes.

ArcelorMittal Luxembourg: un compromis entre restructuration et investissement industriel

ArcelorMittal [a officialisé](#) le 20 mars 2026, via l'accord tripartite LUX2029 signé avec l'État luxembourgeois et les syndicats, un plan de restructuration combinant réduction d'effectifs, maintien de l'ancrage national et relance ciblée de l'investissement. Le groupe confirme le maintien de son siège au Luxembourg et annonce entre 290,5 M€ et 334,5 M€ d'investissements sur 2026-2029, notamment pour moderniser certains sites, renforcer la cybersécurité, soutenir la formation et consolider des activités à plus forte valeur ajoutée.

L'objectif affiché est de préserver la compétitivité de la sidérurgie luxembourgeoise dans un contexte européen tendu.

Pays-Bas

Partenariat stratégique entre Meta et Nebius Group

Le groupe technologique Nebius, basé à Amsterdam, [a conclu](#) un accord d'infrastructure avec Meta pour une valeur contractuelle pouvant atteindre 27 Md\$. Dès le début de l'année 2027, Nebius fournira au géant américain de la puissance de calcul issue de ses centres de données pour le développement de l'intelligence artificielle. Si l'entreprise Nebius affiche actuellement une perte nette de 447 M\$ due à ses investissements massifs, son chiffre d'affaires [a progressé](#) pour atteindre 530 M\$ en 2025. Ce contrat de cinq ans prévoit que Meta paiera 12 Md\$ pour un accès dédié, complété par 15 Md\$ de services supplémentaires. Ce rapprochement s'inscrit dans la stratégie de croissance de Nebius qui utilise désormais les dernières puces Nvidia pour soutenir la demande croissante en services cloud et d'intelligence artificielle.

L'industrie néerlandaise des puces en pleine effervescence

L'écosystème technologique néerlandais [connaît](#) une accélération majeure, marquée par l'autorisation en mars 2026 d'un nouveau campus d'ASML à Eindhoven. Ce site situé sur le campus de Brainport Industries, doit accueillir 20 000 employés d'ici 2028.

Parallèlement, des start-ups locales captent des financements : le concepteur de puces IA Euclid [vise](#) 100 M€ pour développer sa puce « Kastrup » annoncée comme cent fois plus efficace que les standards actuels de Nvidia. La start-up britannique-néerlandaise en IA CuspAI négocie quant à elle une levée de 200 M\$ pour une valorisation dépassant le milliard de dollars. Elle est appuyée par une collaboration avec Meta afin d'utiliser l'IA pour découvrir de nouveaux matériaux notamment dans le secteur des énergies renouvelables. Pour structurer cette croissance, la Chambre des représentants néerlandaise [a lancé](#) le plan national « Vision Semicon 2035 ». Cette stratégie vise à coordonner les investissements publics et privés afin de garantir la souveraineté technologique du pays face à la concurrence internationale.

Puces photoniques : les Pays-Bas lancent la construction d'une usine stratégique à Eindhoven

Heleen Herbert, ministre des Affaires économiques et du Climat [a validé](#) la construction d'une usine pilote de puces photoniques à Eindhoven, porté par le consortium PIXEurope. Cette technologie, qui utilise la lumière plutôt que les électrons pour transmettre l'information, promet des performances accrues et une consommation d'énergie réduite pour la 6G et l'IA. Le projet bénéficie d'un investissement global de 172 M€, incluant des fonds du ministère des Affaires économiques néerlandais (86 M€), du programme européen « Chips JU » (66 M€) et du ministère de la Défense néerlandais (20 M€). Bien que le passage à une production à grande échelle reste un défi technique complexe, cette initiative assure aux Pays-Bas un rôle de tête de file. Ce déploiement s'appuie sur l'expertise de Smart Photonics et de centres de recherche comme TNO.

Une usine pilote de batteries propulse le secteur des nouvelles énergies

Le secteur néerlandais des batteries [franchit](#) une étape clé avec le lancement du projet OBIC (Centre d'Industrialisation des Batteries Ouvertes) à Helmond, une usine d'essais collective destinée à valider le passage à la production de masse. Ce centre permet aux start-ups de batteries comme Leydenjar et LionVolt, de tester leurs innovations, notamment des anodes à hautes performances (composant régulant la sortie d'énergie), afin de démontrer la maturité de leurs produits aux grands fabricants asiatiques. Le marché des anodes mondial en lieu seul est estimé à 100 Md€ d'ici 15 ans. Le projet a bénéficié d'une subvention de 13,5 M€ du Fonds de Croissance national et de la Province de Brabant. À la fin de 2027, l'usine d'essais devrait être opérationnelle.

L'industrie des carburants alternatifs s'accélère entre la levée de fonds de RIFT et la fusion Battolyser – VDL

La start-up [RIFT](#), issue de l'Université de technologie d'Eindhoven, [développe](#) un nouveau carburant innovant basé sur la poudre fer et vient de lever 114 M€. La levée de fonds sera utilisée pour la construction d'une usine à Anvers en 2029 afin de commencer la production commerciale de sa technologie. Leur cycle énergétique innovant repose sur la combustion de poudre de fer sans émissions de CO₂, transformant le fer en rouille, laquelle est ensuite régénérée en fer grâce au rajout d'hydrogène. Le carburant alternatif devrait fournir une solution décarbonée aux industries ne pouvant pas passer à l'électrique.

Parallèlement, les entreprises d'électrolyseur Battolyser Systems et VDL Hydrogen Systems [font](#) une fusion sous le nom d'Alquion. Leur

technologie, le Flexolyser, est le premier électrolyseur pour la production de l'hydrogène qui se distingue par sa capacité de modulation. La machine arrive à s'activer, varier son niveau de production et s'éteindre sans perte de performance, ainsi offrant de la capacité de flexibilité et optimisant les énergies renouvelables intermittents. Cette technologie promet de réduire les coûts de production de 25% en convertissant l'excédent électrique en hydrogène tout en profitant de tarifs électriques attractifs. La technologie pourrait ainsi également aider l'atténuation des problèmes de capacité sur le réseau électrique néerlandais.

HES international : de la manutention du charbon au stockage de CO₂

L'entreprise de transbordement HES International a annoncé la diversification de ses activités vers le marché du stockage de CO₂ (CCS). La société, connu notamment pour le charbon, [investit](#) ainsi 180 M€ pour la construction de deux terminaux spécialisés dans le transbordement de CO₂ liquéfié destinée au stockage permanent dans des gisements gaziers vides en Mer du Nord au large des Pays-Bas, de l'Angleterre et de la Norvège. Les terminaux dans le port de Rotterdam et dans le port allemand de Wilhelmshaven aurait une capacité annuelle de 20 Mtonnes de CO₂ liquéfié. Pour la demande de CCS, HES se concentre sur des clusters industriels allemands le long du Rhin ainsi que sur des clusters néerlandais autre que Rotterdam. L'entreprise ne s'engage alors pas dans la compétition avec le projet de CCS Porthos (capacité de 2,5 mégatonnes de CO₂ par an) qui se concentre sur Rotterdam et qui est prévu d'être mis en service à la fin de 2027.

TenneT et Heijmans : la préfabrication pour gagner du temps dans l'expansion du réseau électrique

Face à une congestion critique du réseau électrique empêchant 14 000 entreprises de se raccorder, l'opérateur TenneT [s'associe](#) à Heijmans pour industrialiser l'expansion électrique à travers la préfabrication de modules pour les postes à haute tension. TenneT a ainsi signé un contrat de 80 M€ avec le constructeur Heijmans pour produire 480 de ces modules dans une nouvelle usine à Ede. Ces modules standardisés comprennent des composants essentiels comme les transformateurs et les interrupteurs, montés en usines plutôt que sur site.

Cette méthode standardisée permet de gagner 30 % du temps sur la construction. Le temps de construction est néanmoins relativement court, environ 3 ans, comparé aux procédures de permis qui prennent souvent 10 ans, de sorte que 60 % des projets d'expansion sont au moins 2,5 ans en retard à cause des procédures administratives et foncières. Nonobstant, TenneT [a pu investir](#) 14,8 Md€ dans l'expansion du réseau électrique en 2025.

Feu vert pour la conduite autonome supervisée de Tesla aux Pays-Bas

Les Pays-Bas [deviennent](#) le premier pays d'Europe à autoriser le système d'assistance à la conduite autonome (supervisée) de Tesla. Après un an et demi de test, l'autorité routière nationale (RDW) a [conclu](#) que le système apporte une contribution positive à la sécurité routière, à condition que le conducteur reste vigilant. Le logiciel, qui ne nécessite pas de tenir le volant, vérifie donc activement l'attention de l'automobiliste (interdiction de lire ou d'utiliser son téléphone) en traquant les yeux du conducteur. Cette décision marque un tournant majeur : la RDW va désormais soumettre une demande à la Commission européenne pour étendre cette autorisation à l'ensemble de l'Union Européenne. Cette demande d'approbation sera ensuite soumise à un vote nécessitant une majorité simple d'Etats-Membres. Pour l'autorisation européenne de ses précédents dispositifs d'assistance à la conduite, Tesla va également s'appuyer sur une autorisation initiale du RDW néerlandais.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Services Économiques de La Haye et Bruxelles

julie.bouvry@dgtrésor.gouv.fr, arnaud.boulangier@dgtrésor.gouv.fr

Rédaction : SER de de La Haye et SE de Bruxelles

Abonnez-vous : lahaye@dgtrésor.gouv.fr